

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



Journées du patrimoine - Septembre 2012

Bulletin de liaison N° 29
ANNEE 2013

Chez
STEPH'S
PIZZA
MARSANNE

06 52 74 29 25



Garage Des Buis

Danjoux Bruno
Chemin Des Buis
26740 Marsanne

04.75.51.14.54

Entretien Réparation Toutes Marques




La Côte D'1000

miam-miam
glou-glou etc Marsanne
04 75 90 37 58

Le grenier
couleurs

Annick DUBOIS

ARTISAN D'ART EN PATINE SUR MEUBLES
CREATION DE LAMPES ET ABAT-JOUR

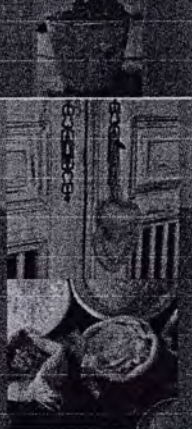
STAGE DE PATINE SUR MEUBLES
ET CONFECTION D'ABAT-JOUR

VENTE DE PEINTURES NATURELLES

BOITIQUE OUVERTE :
vendredi et samedi après-midi
de 15h00 à 18h30

www.couleur-naturelle.com
annickdubois26@gmail.com
annickdubois26@gmail.com

Le grenier
couleurs
rue du Centre de Partiers - 26740 Marsanne
Tél: 06 84 86 32 00
annickdubois26@gmail.com



Agnès'thétique
Institut de Beauté

Soins du Visage et du Corps
Beauté mains et pieds
épilations

maquillage
Vente de cosmétiques
Soins personnalisés

1705 Grand Chemin,
20740 Marsanne 04 75 49 81 28



Vival
.....CASAIO

Alimentation - Fruits et Légumes
26740 MARSANNE
04.75.90.34.77
Email vival.marsanne@orange.fr

Le M marsannais

Tabac - Presse

26740 MARSANNE
04.75.90.32.69

Président : Pierre PETIT

Vice-président : Jacques DUFRANE

Vice-président : Gérard MONTAGNE

Trésorière : Sylvie LAURIE

Trésorière-adjointe : Danièle PRADON

Secrétaire : Georges JACOUTON

Secrétaire-adjoint : Antoine ARNAUD

Conseillers : Robert ARTAUD
Robert BONNET
Denis FRANCHINI
Jacques GABELLIER
Joseph MONIER

LE MOT DU PRESIDENT

Le premier février de cette année, j'ai participé à une réunion organisée par le Conseil Général de la Drôme, direction du patrimoine. A cette réunion étaient conviés tous les acteurs et les représentants des associations du patrimoine de notre département.

Je suis revenu de cette journée avec des sentiments mitigés. D'une part, j'ai été très heureux de constater la très forte volonté affichée par notre conseil général en ce qui concerne la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine. D'autre part, crise économique oblige, la réduction des budgets dédiés au patrimoine ne peut que nous inquiéter.

Au cours de cette journée, plusieurs associations étaient invitées à présenter leurs réalisations. Il ressort de ces présentations que les belles réussites sont le fruit d'une organisation sans failles, sachant fédérer des bénévoles aux multiples compétences, et ceci pendant de nombreuses années. J'ai pu mesurer le chemin qui nous sépare de ces organisations.

Ces quelques observations n'étant pas faites afin de nous démobiliser, mais au contraire pour essayer de nous motiver à nous structurer et à bien adapter nos ambitions à nos moyens.

En terme de bilan moral, je pense très sincèrement que, cette année encore, l'association a montré sa vitalité : participation à la journée du 8 mai avec nos "Amis cyclos", participation à la semaine bleue avec nos anciens, sorties avec la "Sauvegarde du Patrimoine ancien de la Drôme", organisation d'une promenade lecture très appréciée en juillet, et enfin, avec l'aide de la météo et de la fée "Leader", le succès des journées du Patrimoine.

Un autre point de satisfaction pour moi vient de la qualité et de la richesse des articles qui m'ont été transmis pour la réalisation de ce 29^e bulletin. Mes remerciements à Marie Paule et à Vincent pour leur contribution. Vincent qui, en plus de sa passion pour notre forêt, a entrepris un énorme travail de recensement des anciens fours sur notre commune. La première partie de ses travaux figure au sommaire de ce numéro, la suite sera publiée dans le prochain bulletin.

Autre point important, l'expertise de Saint-Félix a été réalisée et notre monument emblématique se porte plutôt bien (voir le compte rendu de l'expertise).

La municipalité poursuit la rénovation du lavoir "Loubet", après la toiture, c'est au tour des joints et enduits. Le projet de l'immeuble Rey continue à avancer.

Pour l'année à venir, j'assurerai encore mon rôle de président, mais pour l'année suivante je pense que, même si je reste très actif dans l'association, il sera temps que je passe la main.

Je vous souhaite donc bonne lecture

Le Président

Pierre PETIT

LA CUEILLETTE DU MUGUET EN FORET DE MARSANNE

Il faudra attendre le début du XXe siècle pour que la mode d'offrir du muguet soit relancée (Le roi Charles IX avait essayé sans succès). Les horticulteurs se lancèrent alors dans sa culture. En 1947, la fête du Travail créée en 1899 fut décrétée journée fériée, et le muguet en devint son emblème.

La cueillette du muguet dans les bois pour la revente était encore autorisée en 1947, et les horticulteurs ne fournissaient pas tout le marché. La cueillette du muguet était un revenu supplémentaire pour les gens de notre village, puisque nous avons la chance d'avoir beaucoup de muguet dans les bois communaux.

Jeanne se souvient de ce temps, et elle a bien voulu me raconter comment cela se passait.

Un marchand achetait ce muguet aux cueilleurs. Ces derniers s'y prenaient huit jours à l'avance. Ils partaient à pied, vers 3h30 du matin, par le chemin des Fileuses et y restaient toute la journée. Ils emmenaient le casse-croûte et les cagettes pour y mettre le muguet. Ils étaient chaussés de leur "savate", point de chaussure de marche confortable sans lesquelles nous serions incapables de monter dans la forêt. Les femmes ne portaient pas encore le pantalon. La cueillette se faisait à des endroits différents. Quand une place était ramassée, la cagette remplie était cachée à l'ombre et ils allaient plus loin. Les bouquets devaient comporter 100 brins à la demande des marchands. Ils étaient payés au bouquet.

Le soir venu, tout le monde déposait son muguet à l'Hôtel de France (actuellement "l'Atelier"). Les bouquets étaient mis sur de la toile de jute avec, dessus, du charbon, et dans une pièce noire. Cela empêchait le muguet de s'ouvrir. Le marchand venait les chercher juste avant le 1^{er} Mai.

Jeanne raconte qu'une femme d'Avignon venait tous les ans, elle avait dix enfants à nourrir et cela l'aidait beaucoup. Par contre, elle ne travaillait pas pour les marchands, elle le vendait elle-même.

Puis un jour, la cueillette pour la vente fut interdite en forêt. Mais nos cueilleurs continuèrent quelques années en jouant à cache-cache avec les gardes-forestiers. Certains plus complaisants que d'autres, les complaisants fermant les yeux pour les gens du village, aussi Jeanne invitait la dame d'Avignon à dire qu'elles étaient ensemble.

Entre l'interdiction de ramasser le muguet en forêt pour la vente (ce qui est toujours en vigueur) et le développement des serres, ce travail se perdit.

Mais, Jeanne ajoute que rien ne vaut le parfum du muguet des bois.

Jeanne aura 94 ans dans l'été, elle ne peut plus aller en forêt depuis plusieurs années, nous lui portons toujours quelques brins, maintenant, à la Résidence des Coteaux de Marsanne. Sa vue a bien baissé, mais elle peut en apprécier l'odeur. Et notre agent ONF actuel (ce que Jeanne appelait garde-forestier) lui apporte, lui aussi, tous les ans, un bouquet de notre forêt.

Marie Paule MOMBET

Propos recueillis il y a quelques années, mais déjà Jeanne ne se souvenait plus des quantités ramassées (nombres de bouquets) ni de ce que cela leur rapportait.



LES FILEUSES

Comme de nombreux Marsannais, il m'arrive fréquemment de débiter ou terminer mes promenades en forêt en empruntant le "chemin des fileuses".

A chaque fois j'ai une pensée pour ces femmes, et même très jeunes femmes, qui ont laissé leur nom à ce chemin.

Ce chemin doit, en effet, son nom aux femmes employées par les filatures de la vallée de Mirmande qui l'empruntaient tous les dimanche soir pour rejoindre leur lieu de travail, et tous les samedi soir pour le retour dans leurs foyers de Marsanne et de la plaine. Ces trajets étant effectués à pieds, et par tous les temps, bien évidemment.

A la grande époque de la soie naturelle, de 1830 environ à 1914, les filatures installées dans la vallée de Mirmande étaient en effet très demandeuses de main d'œuvre soigneuse et bon marché.

Les jeunes filles, "inutiles dans les exploitations agricoles" occupaient ces emplois jusqu'à leur mariage et la venue des enfants. Des femmes plus âgées tenaient aussi ces postes pour procurer un maigre complément de revenu à l'exploitation agricole en difficulté.

J'ai trouvé dans un ouvrage (1) traitant de la condition ouvrière de la soie dans le Dauphiné durant cette période, des informations que l'on peut facilement extrapoler aux conditions de vie de nos fileuses.

Ne pouvant trouver suffisamment de main d'œuvre, les usines employaient des femmes qu'elles logeaient sur place. C'est le système de l'internat.

Les jeunes filles débutent leur apprentissage souvent dès l'âge de 12 ans, le contrat est signé entre les parents et l'employeur. Le montant de la pension est retenu sur le maigre salaire. Les journées de travail durent 12 heures, et seul le dimanche est chômé. De l'ouvrage cité ci-dessus, il me semble que ces extraits correspondent aux conditions de vie de nos fileuses.

"Je suis entrée comme apprentie (...) au commencement de 1883. J'avais alors douze ans."

"L'apprentissage étaient plus disciplinaire que vraiment technique. Il s'agissait de former à la ponctualité, à la rigueur des horaires. ... Rapidement productives, les apprenties sont néanmoins peu ou pas payées ; pour un oui, pour un non, des amendes réduisent les gages convenus en principe avec les familles."

S'agissant toujours de la même jeune fille :

"En 1888, elle est embauchée chez Duplan, à dix-sept ans. Le temps de son adolescence. Emilie sa mère travaillait dans la même usine et l'embauche de Lucie fut ainsi facilitée. Cela coulait de source. C'était une pratique courante, une forme de transmission de mère à fille, qu'en l'occurrence vingt ans seulement séparaient."

En ce qui concerne les conditions de travail :

"Les gestes sont simples, monotones...(...) Ce qui demande une position une posture debout, un piétinement constant et une tension soutenue, fatigants pour le dos et les yeux et usants pour les mains... (...) Dans le mouvement incessant et le bruit assourdissant des machines, impossible de

souffler. Au bout de journées excédant douze heures, les corps sont rompus, ces corps d'adolescentes qui mériteraient plus de douceur."

La vie en internat, très austère, est fortement marquée par la religion ; des religieuses encadrent souvent les internes. Plusieurs ouvrages nomment ces internats "les couvents soyeux". Il est intéressant de noter que la devise inscrite à l'entrée de l'un de ces couvents soyeux de l'Ain était : "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice. Le reste vous sera donné de surcroît".

L'extrait suivant est aussi très significatif de l'état d'esprit de l'époque :

"Comme toujours, lorsqu'il s'agit de femmes et de jeunes filles, la morale et le sexe hantent les discours et dictent les pratiques. Dans un rapport de 1869 présenté à la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures, FM invoque la nécessité d'une vigilance particulière pour les jeunes filles : il faut un œil toujours ouvert sur elles et faire de l'atelier lui-même un moyen d'éducation morale et une école d'instruction et de piété aussi bien que de travail. (...) Les jeunes filles y contractent des habitudes d'ordre et de propreté qu'elles reportent dans leurs familles, et qui forment un frappant contraste avec celles qui règnent encore d'une manière trop générale dans la contrée."

Cet autre extrait nous montre l'omniprésence de l'église dans ces ateliers :

"Une chapelle est incorporée à l'établissement. Elle manifeste l'alliance de l'usine et de l'autel. Un aumônier y dispense en vue de la première communion, une instruction religieuse. (...) Pourtant, à l'internat les prières sont obligatoires matin et soir, voire dans certains ateliers qu'ornent une statue de la Vierge."

Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier que les conditions de vie étaient bien rudes.

"Les dortoirs sont exigus, mal aérés, sales, dépourvus de cabinets convenables. Dans les lits de fer alignés en rangées serrées, les ouvrières couchent souvent à deux. On ne change les draps que deux fois par an, et encore depuis peu. Pendant la belle saison, les ouvrières tâchaient de les laver elles-mêmes, car il y avait des monceaux d'insectes qui grouillaient là, les dortoirs étant sous les toits avec de petites lucarnes pour toute lumière. (...) aucune intimité ; une promiscuité propice au dévergondage, et plus sûrement aux épidémies et notamment à la tuberculose."

"A l'atelier, les journées commencent tôt (vers 6 h) et se terminent vers 19 heures, soit douze à treize heures de présence, rythmées par des pauses strictes pour les repas. La soupe et le plat du jour servis par les religieuses comportent rarement de la viande."

"Les ateliers sont mal ventilés ; les poussières de soie irritent les bronches. L'hygiène est médiocre et les cabinets d'aisance minables. Boire de l'eau présente des risques de typhoïde."

Pour améliorer leur alimentation, les ouvrières ne peuvent compter que sur les provisions qu'elles ramènent chaque semaine de la ferme familiale.

"Les filles de paysan du coin rentrent, elles, chaque semaine, souvent le samedi après-midi ; elles en reviennent le dimanche soir ou le lundi matin, chargées de provisions qui adoucissent la frugalité ordinaire."

Dans ces conditions très difficiles, ces femmes ont toujours trouvé la force de survivre malgré tout.

"Elle n'évoque pas les alentours du travail qu'elle et ses compagnes s'efforçaient d'appivoiser par les menues tactiques qui améliorent l'ambiance de l'atelier ; le temps grignoté, l'espace aménagé, les camaraderies nouées, les intrigues, les secrets échangés, les chuchotements, les fous-rires. Ces filles de moins de vingt ans avaient un furieux désir de vivre, de sortir, de séduire, un trop plein de jeunesse refoulée et contrainte."

Voici donc quelques informations qui peuvent se rapporter à nos fileuses et qui justifient que l'on ne doive pas les oublier.

Les Amis du Vieux Marsanne seraient très heureux de recueillir tous témoignages et documents concernant les fileuses.

(1) Michèle Perrot, MELANCOLIE OUVRIERE, coll. Héroïnes, Grasset, 2012



Cette image d'une fileuse ardéchoise, probablement mise en scène, ne doit pas occulter les conditions de vie très difficiles des fileuses, de la grande époque de la soie naturelle, dans notre région ;

Pierre PETIT

LES FOURS A PAIN

Un peu d'histoire (texte extrait de l'Almanach Dauphinois 2012)

Du banal au communal

"De nos jours encore, le four à pain est souvent appelé "four banal", l'expression est un vestige de l'époque seigneuriale. Sous l'ancien régime, les paysans ont obligation d'utiliser le four communautaire qui est la propriété du seigneur (comme le pressoir et le moulin). Ils doivent payer une redevance, ou "banalité", le plus souvent en nature ; en contrepartie, le seigneur a la charge de l'entretien de l'édifice et du chemin y menant. Le four est le plus souvent affermé à des boulangers appelés "fourniers", chargés de la cuisson. Ce privilège seigneurial est aboli sous la Révolution française (en 1793 précisément), mais l'expression lui survivra. La disparition du monopole ne met cependant pas fin à la pratique collective de la cuisson du pain. Une utilisation en commun présente en effet bien des avantages : on utilise moins de bois et les coûts d'entretien sont partagés.

Le four banal devient donc "communal". Son utilisation est ouverte à tous, sous respect d'une réglementation édictée par la municipalité. Parallèlement, se multiplie au cours du XIXe siècle la construction de fours privés.

A l'intérieur d'un hameau ou d'un quartier, les familles se regroupent pour construire un édifice à frais communs qui leur appartient en indivision. Ce siècle verra aussi apparaître les fours individuels : dans ce cas, le paysan fait seul son pain en famille.

L'emplacement des fours peut varier selon les régions : soit à l'écart du corps de ferme, soit dans une dépendance du corps de ferme, soit à l'intérieur même de l'habitation.

La construction

Les fours communautaires sont construits autant que faire se peut à l'écart des habitations, afin de se prémunir des risques d'incendies, et, si possible, à un emplacement à l'abri du vent. La diversité de leur forme et leur dimension est aussi grande que leur nombre. Ces modestes édifices rectangulaires peuvent être soit 'ouverts', simplement protégés par une toiture avec un petit auvent, soit sous la forme d'un bâtiment 'fermé'. A l'origine, les matériaux utilisés sont des pierres du pays, molasse ou grès. La molasse était prisée pour la voûte et la sole (surface de cuisson), car elle durcit au contact du feu. Ce n'est qu'à partir des années 1920 qu'apparaîtront les briques réfractaires qui réduiront le temps de cuisson. Le toit est en ardoises, tuiles ou lauzes, les murs en maçonnerie épaisse pour une bonne isolation thermique."

Les anciens fours de Marsanne (1^{ère} Partie)

Le texte ci-dessus m'a permis de "comprendre" les fours de la commune : ce sont tous des fours particuliers, cela je pense peut s'expliquer par les grandes familles de l'époque, et surtout par la disponibilité du bois, entre autre, provenant de la forêt communale de Marsanne (1 064 ha), ce qui n'était pas le cas dans d'autres régions.

Les fours ont été utilisés couramment jusqu'à la fin de la Seconde guerre Mondiale, petit à petit leur utilisation a cessé, et ils sont retombés dans l'oubli, sauf pour quelques-uns, rallumés encore pour perpétuer la tradition à l'occasion de fêtes de famille.

A ce jour, j'ai pu voir, sur 38 maisons recensées, 13 fours encore existants, certains en bon état, d'autres un peu moins, mais tous ont un intérêt.

Ci-dessous, le descriptif de ces 13 premiers fours



Four maison Marcel Blache
Four ouvert en bon état dans les dépendances de la ferme.
Marcel l'a remis en état en 2001 et l'utilise occasionnellement



Four maison Jean Marie Mombet
Four ouvert séparé de l'habitation mais
attenant à une remise, four en bon état, très belle
voûte intérieur.
Jean Marie n'a pas souvenir de l'avoir vu
fonctionner quand il était gosse, mais il l'a rallumé
en 1992 pour une fête de voisinage, et plusieurs fois par la
suite.



Four maison Bernard Pradon.
Four ouvert, le seul de la commune séparé de l'habitation et
des dépendances, Bon état général.
Bernard se souvient l'avoir vu fonctionner jusqu'aux années
1960.



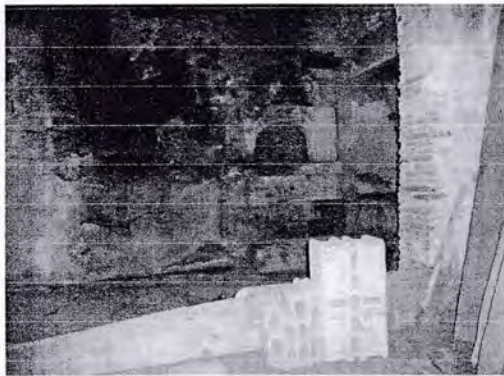
Four maison François Anthérion
Four ouvert, attenant à l'habitation, la voûte est en pierres,
Jojo Lantheaume qui a habité cette ferme, se souvient de
l'avoir vu fonctionner après les années 1950



Four maison Francis Couchon

Four fermé qui à l'origine était dans une dépendance, à été conservé au moment des travaux en maison d'habitation, mais ne pourra plus fonctionner (évacuation de fumée supprimé) Belle voûte intérieure et très belle porte.

Francis se souvient qu'il a fonctionné jusqu'en Août 1944, et qu'il faisait avec son père des fagots d'aubépinés pour la chauffe.



Four maison Yves Comte

Four fermé dans l'habitation de la vieille ferme et à l'intérieur d'une grande cheminée ouverte. La voûte n'est pas en très bon état, pas de souvenir de son utilisation.



Four maison Jean Claude Fargeon

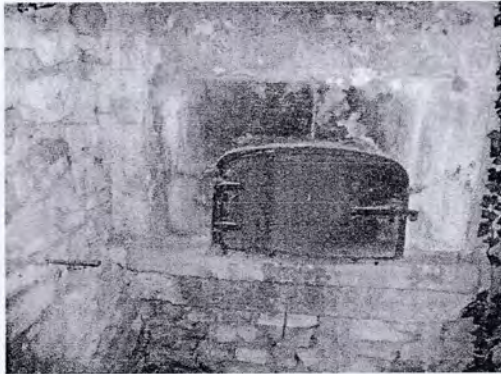
Four fermé, était à l'intérieur des dépendances, a été restauré à la transformation des dépendances en maison d'habitation, mais n'est plus utilisable. (évacuation de fumée condamnée).



Four maison Pascal Peysson

Four ouvert qui à l'origine était un four fermé dans l'habitation, suite à la restauration de la maison, et afin de ne pas le perdre, Pascal a condamné l'ouverture intérieure et créé l'ouverture extérieure.

Four en très bon état, utilisé régulièrement.



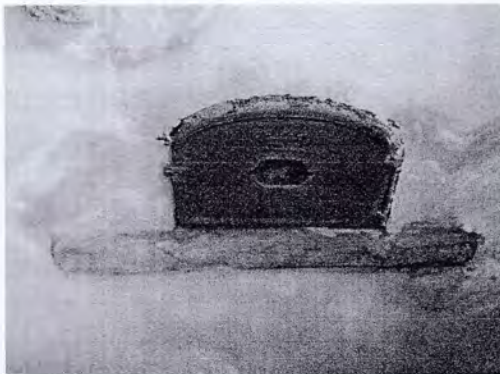
Four maison Nicole Calvier.

Four ouvert à l'intérieur des dépendances, en bon état général, à été utilisé jusqu'en 2012, mais suite à la réfection de la toiture de la dépendance l'évacuation des fumées a été démontée.



Four maison Maurice Félix

Four fermé à l'intérieur de l'habitation de l'ancienne ferme, four en bon état, Maurice à souvenir que son grand père s'en servait, de nos jours c'est Gilles et son frère qui le font fonctionner à l'occasion de repas de famille.



Four maison Jacques Dufrane

Four fermé en bon état, à l'intérieur des dépendances, Jacques et son fils sont en cours de restauration du conduit d'évacuation de fumée, pour le rendre de nouveau opérationnel.



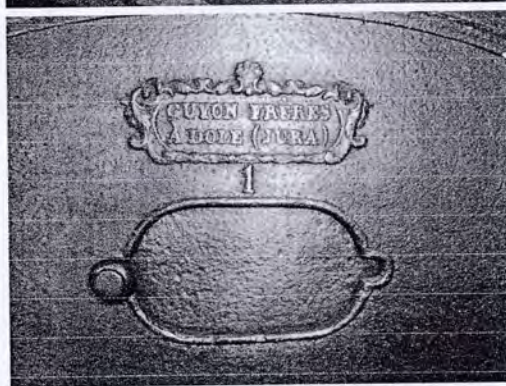
Four maison Maxime Chanéac

Four fermé à l'intérieur de l'habitation ancienne, en bon état, le conduit d'évacuation de fumé n'est plus fonctionnel, Maxime ne l'a jamais vu fonctionner.



Four maison Marcadal

Four fermé dans dépendance de l'ancienne ferme, partie basse de la voûte intérieure en pierres, mais celle ci à pas mal travaillé, une remise en état est envisagée par Mr Marcadal.



Détail de porte de four (maison Francis Couchon)

Sur les 14 fours vus à ce jour 5 ont ces mêmes portes qui étaient faites par l'entreprise Guyon frères à Dole (Jura).

Les frères Guyon (Benoît -joseph et Claude) serruriers à l'origine, établirent rue du collège à Dole dans le Jura des ateliers de fabrication de fourneaux économiques de cuisine, en fonte et déposèrent des brevets en 1823 et 1833. En 1846 la fabrique occupait 82 ouvriers.



Détail de finition sur une porte en tôle, nos anciens avaient le goût du beau travail même sur simple fermeture de porte.

(porte four, maison Maxime Chanéac)



Une des plus belle voûte intérieure vue à ce jour

(Four maison JM Mombet)

Au 6 mars 2013, il me reste encore une vingtaine de maisons à prospecter, cela fera l'objet d'une seconde partie (je pense en fin d'année). Je voudrais dès à présent remercier toutes les personnes qui ont bien voulu me recevoir et me permettre de recueillir leurs souvenirs. Je remercie également l'association des "Amis du Vieux Marsanne" qui a bien voulu diffuser cet article dans son bulletin annuel.

Vincent Martel ; 5 rue Gustave Maroux, Marsanne



**agence d'architecture
michel névoret architecte d.p.l.g.**

EXPERT PRES LA COUR D'APPEL DE GRENOBLE

1 rue Pasteur 26000 Valence
téléphone 04 75 81 62 23 télécopie 04 75 81 62 33 e-mail nevoret_architecte@yahoo.fr

Valence, le 12 septembre 2012

Réf. : M.N.12/0903
Objet : Chapelle de Saint Félix

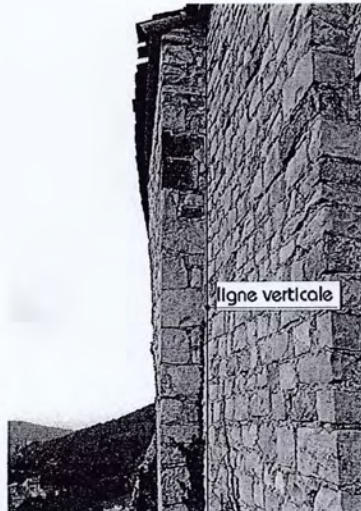
Mairie de Marsanne
Le Village
26740 Marsanne

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à la visite de l'Eglise de Saint Félix, je vous prie de trouver ci-près mes appréciations sur le bâtiment et sa capacité à recevoir du public.

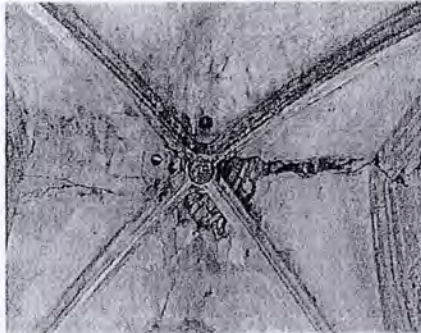
Tout d'abord, quant à la structure du bâtiment. L'ensemble de la construction, en pierres, ne présente pas de risque.

Néanmoins, la façade Est a été déstabilisée par la disparition par éboulement du corps de bâtiment servant de cure. Le mur de cette façade présente un faux aplomb relativement important comme on peut le voir sur la photo ci-après :

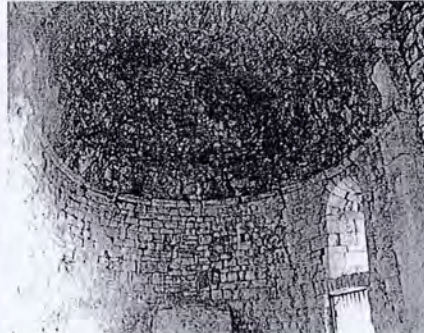


membre d'une association agréée, le règlement par chèques est accepté honoraires en fonction de la mission selon les règles et usages de la profession

De même, les voûtes, aussi bien dans le transept Ouest qu'au dessus du coeur, présentent des fissurations relativement importantes :



transept Ouest



coeur

La charpente et la couverture de l'ensemble du bâtiment ont été refaites en 1995. Dans le programme de ces travaux ont également été réalisés des dalles et confortements en béton entre les voûtes et la toiture, ce qui a stoppé les mouvements dans la structure en pierres. On peut d'ailleurs remarquer en plusieurs endroits où on voit la jonction entre les ouvrages en béton et les murs en pierres qu'il n'y a aucune fissuration.

Pour ce qui est de la façade Est, on peut relever la présence d'un ancien passage entre la nef et l'ancien bâtiment effondré. Ce passage a été obturé par un remplissage en pierres, dans lequel un arbuste a pris racines. Il serait souhaitable de procéder à l'enlèvement de cet arbuste afin de ne pas risquer la fragilisation de l'ouvrage. La présence des jambages de l'ancien passage devrait faciliter cette intervention.

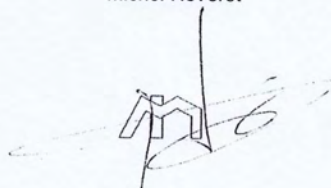


A l'intérieur de la nef, en partie haute du mur côté Est, il y aurait lieu de sécuriser quelques pierres qui sont déjointoyées.

Néanmoins, d'un point de vue structurel, rien ne s'oppose à l'organisation de spectacles dans l'Eglise Saint Félix de Marsanne, à condition que la commission de sécurité donne son accord quand au respect des règles concernant la réglementation sur la sécurité des établissements recevant du public en terme d'accès, équipement mobilier, éclairage et autres points s'y rapportant.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel Névoret

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel Névoret', with a vertical line extending upwards from the top of the signature.

LA PRESSE :

Amis du Vieux Marsanne Restaurations et sorties culturelles



Lors de l'assemblée générale.

Après avoir une pensée pour Marcel Mary ancien président de l'association décédé en 2011, M. Pierre Petit, président, déplore le manque de jeunes bénévoles et ouvre la séance avec le rapport d'activité, journée du patrimoine réussie, participations aux activités d'autres associations appréciées, semaine bleue avec la MJC, journée du 8 mai avec les amis cyclos, les travaux effectués sur le site du château médiéval, tournée de contrôle et mise à jour du balisage des sentiers de randonnée, la concertation entre propriétaires, commune et l'association qui a permis le choix d'une entreprise compétente pour la réfection des murs de soutènement chemin du Ventol, la réparation des remparts à l'ouest réalisée par un propriétaire privé moins heureuse évite la ruine totale et la végétation devrait en améliorer l'aspect. La commune a réparé les dommages subis par le lavoir de l'horloge, graffiti masqué à la peinture, a refait la toiture du lavoir Emile Loubet, et a en projet l'aménagement de l'immeuble Rey conduit de façon à conserver les façades existantes. Seul regret, l'échec de l'organisation de la soirée théâtrale pour incompatibilité de dates.

Pour 2012 l'adressage du vieux village, les nouvelles

plaques de rue refaites à l'identique les N° de propriété se fera par les céramistes locaux au choix des propriétaires.

Le bilan financier est ensuite commenté, poste frais de compte CCP amène à poser la question de la clôture de ce compte qui ne fonctionne pas...

Les bilans moral et financier sont adoptés à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour appelle ensuite le renouvellement du CA par tiers, les membres se représentent et sont réélus à l'unanimité, la présidence est reconduite...

Les projets 2012: covoiturage pour les « femmes savantes » pièce donnée cette année au château de Grignan, date à arrêter, pour ce qui est du théâtre, Valentine Compagnie donne le 26 mai en salle de justice, un spectacle se rapportant au coup d'Etat de Napoléon III qui a été vécu de façon particulièrement dramatique dans la Drôme. L'idée d'une promenade lecture dans le vieux village entre 19h30 et 23h avec pique-nique sorti du sac est à creuser.

Parmi les questions diverses, les remparts, St Félix, les remparts font l'objet d'une procédure en cours, quant à St Félix, pas de spectacle prévu cette année, relance de l'architecte des bâtiments de France pour avoir ses conclusions.

*La Tribune de Douville
05/04/2012*

Les Amis du vieux Marsanne dans le Vercors

Le 19 juin quelques membres des « amis du vieux Marsanne » se sont joints à la sortie organisée par la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme dans le Vercors. Le programme de la journée commence par la visite guidée de l'abbaye cistercienne de Léoncel fondées en 1137. Puis après le repas pris à l'auberge du Grand Echaillon départ pour St Jean en Royans où l'association Royans d'Hier et d'Aujourd'hui présente, à travers les maquettes réalisées par les membres de l'association, le site classé de Combe Laval et son histoire, avec la « machine » qui a donné son nom au col qui permettait de descendre le charbon de bois du plateau dans la



combe. La chartreuse du Val Ste Marie près de Bouvante aujourd'hui en ruines.

La balade se poursuit par la visite de l'église de St Jean en Royan où sont exposées les boiseries sculptées exceptionnelles de la Chartreuse du Val

Ste Marie.

Un montage vidéo sur Combe Laval au fil des saisons est venu clôturer cette instructive plongée dans le passé du Vercors au charme particulier très appréciée des Marsannais.

MARSANNE

Promenade-lecture au vieux village : une première réussie



La vingtaine de randonneurs nocturnes ont apprécié la promenade ponctuée de lectures et intermèdes musicaux.

Avec des conditions météo tout à fait favorables, une vingtaine de marcheurs se sont retrouvés pour cette visite du vieux village de 3 heures environ, ponctuée de séances de lecture et d'intermèdes musicaux. L'acteur Christian Jeanmart, et les deux chanteurs marsannais, Christine et Gérard, de "a piena voce", ont agrémenté chaque étape par leurs voix. Renvoyées par l'écho des vieilles pierres, ou portées par la pureté de la voûte céleste, elles ont littéralement enchanté le public.

Après ce premier succès, l'association des amis du vieux Marsanne envisage sérieusement de réitérer cette manifestation. □

E

MARSANNE

Retour du salon du livre ?



Une douzaine de personnes était à la réunion des Amis du vieux Marsanne.

Une importante réunion de travail vient d'avoir lieu, en présence du maire, au cours de laquelle quelques décisions ont pu être prises par l'Association des amis du vieux Marsanne. La date de l'assemblée générale a été choisie : le 23 mars. Comme la revue annuelle doit sortir à cette occasion, un appel est lancé auprès de rédacteurs occasionnels pour raconter des événements auxquels ils auraient assisté, des histoires ou des anecdotes. Au printemps prochain, l'association propose une excursion d'un jour dans le vieux Lyon. A plus longue échéance, l'idée a été lancée de recréer un événement qui avait eu du succès il y a 20 ans : un salon du livre régional. Une commission ad hoc a été constituée pour travailler sur ce dossier. □

MARSANNE

De belles plaques



Antoine Arnaud et Pierre Petit, président des amis du vieux Marsanne.

C'est ce qu'il faut remarquer sur la photo ci-dessus, l'esthétique de la plaque n°2 apposée à l'entrée de la maison. Cela correspond à un privilège des habitants du vieux village, à la suite d'une initiative de l'association des amis du vieux Marsanne. Le propos : offrir des plaques plus en harmonie avec la beauté des maisons anciennes. C'est le sculpteur céramiste Antoine Arnaud qui a été choisi pour faire cette création. Le coût de cette initiative a été partagé entre la municipalité et l'association. Il en existe 22 du même modèle dans le quartier. □

DL 18/03/2012 **MARSANNE**

Que de monde ce week-end...

On n'a sans doute jamais vu autant de visiteurs au village pendant les deux jours de ce week-end traditionnel. Une coordination sans faille de trois associations a fait merveille : la compagnie Filet d'air, l'office de tourisme, et les Amis du vieux Marsanne. Certains chiffres sur les deux jours sont éloquentes : une centaine d'adultes a suivi la visite commentée du beffroi, plus de 100 enfants ont assisté et/ou participé aux quatre ateliers de cirque proposés par le Filet d'air, les 2 spectacles déambulatoires ont attiré plus de 200 personnes, enfants et adultes confondus. L'idée plutôt originale de faire participer, en « cœur de cible », les enfants, en liaison avec les deux écoles, est tout à fait astucieuse !



Les parents sont venus aussi, et tout le monde a apprécié et le spectacle et le patrimoine architectural du vieux village

Le pays de Marsanne

Jeudi 20 septembre 2012
La Tribune A26

MARSANNE Patrimoine «en herbe»

La belle histoire de Marsanne



Les enfants découvrent leur patrimoine avec les artistes du cirque filet de l'air.

A Marsanne les journées du patrimoine ont fait la part belle aux plus jeunes : les Amis du Vieux Marsanne grâce aux subventions de LEADER et de la CCPM ont pu faire appel à la troupe «Filet de l'Air pour animer des ateliers de cirque circassien et leur faire découvrir de façon ludique les lieux remarquables du vieux village...

Pendant ce temps les parents courageux remontent vers le vieux village à l'assaut des marches du beffroi restauré par les Amis du Vieux Marsanne...

Lieux, qui, en fin d'après midi, seront revisités par le «spectacle déambulation». Départ à 17h de l'ancien camping municipal pour, par le chemin de la Bourrelle, atteindre la rue Comte de Poitiers où Gaëlle de l'office de tourisme rappelle que ledit chemin était celui emprunté par le bourreau et son épouse pour qu'ils ne croisent pas les habi-

tants du village... Place du Légat, sous le beffroi, la porte Lac hard, une des cinq portes du village fortifié, musique et acrobaties... en route, par le chemin du Ventol, le bien nommé, où une comédienne de la troupe va rappeler dans son récit de la soupe au caillou des lieux comme la maison des pauvres où l'on accueillait les indigents, la maison des notables... Histoire à l'issue de laquelle une petite voix s'est fait entendre : «Madame elle est vraie cette histoire ?» et la comédienne de répondre « Bien sûr qu'elle est vraie » sur un ton malicieux...

Et Gaëlle de raconter à son tour l'histoire des piqueurs en désignant une vieille fontaine sous la place de l'hôpital, oh pas d'esprits frappeurs ! L'explication scientifique est bien plus prosaïque encore que, les bruits qui un temps ont préoccupé les villageois trouvent tout bonne-

ment leur source dans l'hydraulique, de nombreuses sources sourdant de la colline... Place de l'hôpital, du cirque à nouveau avec de l'acrobatie et l'histoire de ce linteau retrouvé dans les gravats «Il faut mourir» qui couronne depuis 1925 la porte de la sacristie de la petite chapelle de Fresneau qui se murmure... Les deux dernières haltes emmènent la centaine de curieux, dans le bon sens du terme, à travers le vieux village où dans les restes d'une maison en ruines est raconté «Le clou de Baptistin» avant que Gaëlle ne conclue les explications par, à partir du récit de l'arrivée des comtes de Poitiers à Marsanne, le don de la forêt aux Marsannais par Eymard de Poitiers en 1354. Dernières prouesses de deux «fils de ferristes» avant que la troupe ne s'égaïlle...

Boulangerie  Pâtisserie

 **Au Fournil** 

Isabelle et Jean-Michel

Avenue Albin Davin - 26740 MARSANNE
Tél : 04 75 90 32 64



04 75 90 32 35

Place Auguste Lanozi
26740 MARSANNE

www.les-aubergistes.fr
contact@les-aubergistes.fr

les **Aubergistes**
Hôtel - Café - Restaurant


Fermé le mercredi



Campagn'Arts
Antiquités - Brocante - Décoration
Restauration - Décapage - Estimation

Joël Moulin

26740 Marsanne
Tél. : 04 75 53 24 86
Port. : 06 23 26 24 73



galerie
26740 MARSANNE

antoine arnaud terre cuite et bronze
vendredi, dimanche et jours fériés: 10h-12h; 15h-19h - sur RV au 06 16 31 27 63

Atelier de Bijouterie

Pierre ARNAULT



Avenue Albin Davin 26740 MARSANNE
Tel / Fax : 04.75.90.33.47

LE STUDIO MARSANNAIS
Coiffure
Feminin & Masculin

tel: 04.75.90.32.76
avec ou sans rdv

Virginie Coupé
rue Comte de Poitiers
Marsanne 26740

Mardi au Jeudi 9h-12h.14h-18h30
Vendredi 9h-18h
Samedi 9h-17h